

Résolution #

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS**

*Séance régulière du mardi 23 février 2021 à 19 h00
Avec la plateforme Teams pour visioconférence*

Sont présents :

Membres parents

Mme Nathalie Poitras
Mme Marie-Claude Paquin
M. Yannick LaRue
M. Simon Descôteaux

Membres école

Mme Bianka Côté
Mme Chantalle Houde
Mme Kim-Audrey Clark
Mme Josée Trudel
Mme Marie-Chantal Thouin

Est absente :

Mme Véronique Tremblay

Sont invitées :

Mmes Isabelle Jean, directrice
Fannie Lupien, directrice adjointe
Stéphanie Godin, directrice adjointe
Stéphanie Lacasse, secrétaire

1) Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue

Monsieur Descôteaux souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 19 h 03.

2) Vérification des présences et du quorum

Monsieur le président fait la vérification des présences, le quorum est respecté.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 février 2021

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposé par :
Mme Nathalie Poitras

Appuyé par :
Mme Marie-Chantal Thouin

CE/23022021-01
Adopté à
l'unanimité

Résolution #

CE/23022021-02
Adopté à
l'unanimité

4) Lecture et adoption du procès-verbal du 19 janvier 2021

Il est proposé l'adoption du procès-verbal du 19 janvier 2021, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposé par :
Mme Josée Trudel

Appuyé par :
Mme Kim-Audrey Clark

5) Suivi au procès-verbal du 19 janvier 2021

Aucun suivi à faire.

6) Droit de parole au public

Il n'y a pas de questions du public.

Il est proposé de refaire une publication dans le journal des parents pour inciter les gens intéressés à se joindre aux rencontres.

7) Grille-matières

Mme Isabelle Jean informe les membres que la grille-matières est sujette à approbation chaque année. Elle souligne que la grille-matières a été discutée et consultée en CPE avant d'être déposée au conseil d'établissement pour approbation.

Au préscolaire

Nous sommes en dépassement sur la tâche de l'enseignant en raison de l'ajout de trente minutes d'éducation physique. La tâche sera ajustée par la suite, de même que le plan d'effectifs 2021-2022.

Nous avons des classes langage aux 1^{er} et 2^e cycles et il est prévu l'an prochain d'avoir également du 3^e cycle.

Un membre s'inquiète pour les élèves de 6^e année en français au projet PEPALS. Certains résultats sont à la baisse et elle s'interroge à savoir s'il n'y a pas un moyen d'augmenter les minutes d'enseignement en français.

La directrice souligne qu'il faut comprendre qu'avec le projet PEPALS, on ne multiplie pas le temps, que les parents des élèves au programme d'anglais intensif sont informés sur l'importance du travail à faire à la maison pour combler le temps de classe. Il n'est pas impossible d'aménager l'horaire différemment malgré les cinq périodes spécialistes à respecter. La situation pandémique n'aide pas la situation cette année et il est pour le moment difficile d'avoir une étude longitudinale des résultats des élèves. Une des

Résolution #

CE/23022021-03
Adopté à
l'unanimité

solutions serait que certaines matières pourraient être enseignées en anglais, mais la loi stipule que les matières doivent être enseignées en français.

Il est proposé l'approbation de la grille-matières, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposé par :
M. Simon Descoteaux

Appuyé par :
Mme Nathalie Poitras

8) Formation obligatoire des membres du CÉ

Mme Isabelle Jean présente l'échéancier de formation aux membres du conseil d'établissement.

Les membres visionnent les capsules.

Mme Jean informe qu'elle prend le temps, avant chaque séance du CÉ, d'expliquer au président les enjeux sur les décisions à prendre qui relèvent du conseil d'établissement.

9) Suivi budgétaire

Mme Isabelle Jean présente le suivi budgétaire par fonds en précisant les sommes disponibles respectives par fonds à ce jour.

Au Fonds 6 (SDG), on doit projeter des dépenses. Les éducatrices sont sollicitées pour nommer les différents besoins de gestion de groupes et ont fait l'exercice dans le but d'évaluer la nécessité d'engager un technicien en éducation spécialisée le midi et le soir sur les heures du service de garde. Le problème est qu'il n'y a plus de personnel disponible, mais la disponibilité monétaire est là.

Dans le cycle financier de l'école, autour du mois de janvier, la direction de l'école rencontre l'analyste financière pour faire l'exercice des projections budgétaires afin d'arriver à une projection en tenant compte des données salariales ainsi que des achats à effectuer. Si la tendance se maintient, on devrait terminer l'année avec un surplus. Comme les surplus ne peuvent pas être conservés et que ces sommes sont récupérées par le centre de service et redistribuées, nous avons l'intention d'utiliser ce montant, somme qui doit être utilisée avant le 30 juin prochain.

10) Tutorat

Mme Isabelle Jean dit qu'il faudra être créatif pour préparer un menu assez élaboré pour le tutorat avec les sommes allouées par le ministère. Les disponibilités budgétaires du fonds 0 permettront de bonifier le montant pour le projet de tutorat, assurer une

Résolution

fréquence, une intensité et optimiser les chances de réussite de quelques élèves éprouvant des difficultés.

Elle souligne qu'en date d'aujourd'hui, elle n'est pas capable de nommer le modèle qui sera utilisé et qu'elle consultera les enseignants à ce sujet.

Elle informe qu'ils sont à l'étape de rencontrer les enseignants pour les portraits de classe et de cibler les élèves pour qui le tutorat serait profitable. Au retour de la semaine de relâche, elle consultera le comité pédagogique et elle prévoit mettre en marche le tutorat vers la fin du mois de mars.

11) Plan à la lecture

Mme Isabelle Jean informe les membres que nous avons reçu 10 440 \$ dans la mesure pour le plan à la lecture. Cette mesure protégée sert à l'achat de livres dans les librairies agréées du Québec.

Après concertation avec les enseignants, il a été décidé cette année d'utiliser cette somme pour l'achat de livres pour les classes et non pour la bibliothèque.

Mme Kim-Audrey Clark propose l'achat de livres numériques pour les élèves du 3^e cycle.

12) Journée pédagogique flottante 25 mars 2021

Mme Isabelle Jean informe que le jeudi 25 mars sera une journée pédagogique au calendrier scolaire afin de permettre une formation à des enseignants par les conseillers pédagogiques.

Le service de garde sera disponible et le lendemain sera une journée de classe. Il restera une journée pédagogique à placer au calendrier scolaire.

13) Contrôle de la qualité de la ventilation

Mme Isabelle Jean informe que la firme responsable de prendre les échantillons d'air, doit venir le jeudi 25 février. Nous aurons les résultats par la suite.

14) Photos scolaires 2021-2022

Il a été discuté de reconduire avec la compagnie Ferland photo pour les photos scolaires 2021-2022. Les parents sont satisfaits de la qualité des photos.

Résolution #

15) Projet classe AVAN

Lors d'une séance précédente du conseil d'établissement, il a été présenté aux membres le projet classe AVAN de Mme Dominique Poulet, enseignante de 2^e année. Mme Stéphanie Godin revient sur ce projet en y apportant les réponses aux questions soulevées :

Elle informe qu'après vérification auprès du Centre de services scolaire des Affluents, il n'y a pas d'assurance qui couvre les bris de matériel personnel et que nous ne sommes pas à l'abri d'un accident. Les élèves sont déjà habiletés à manipuler les iPads de l'école et il existe de bons étuis qui protègent les outils électroniques.

Elle rassure les membres que si un élève n'a pas d'outil pédagogique, l'école aura la possibilité de lui en prêter un.

Il est précisé que la pédagogie relève de l'enseignant. Le choix des méthodes et le numérique sont un moyen comme un autre.

Puisque les membres ne sont pas unanimes pour l'approbation, un vote est proposé :

Le président formule la demande :

Levez la main qui est en faveur du projet de la classe AVAN :

Sept (7) membres sont en faveur avec le projet

Levez la main si vous êtes en désaccord avec le projet de la classe AVAN :

Un (1) membre est en désaccord avec le projet

Levez la main si vous vous abstenez sur le projet de la classe AVAN

Un (1) membre s'abstient pour le projet

Le vote en faveur est donc considéré pour le projet de la classe AVAN.

16) Sujets d'information

Président

Aucun point.

Représentant du comité de parents

M. Yannick LaRue mentionne que les membres du comité de parents ont été consultés sur les calendriers scolaires 2021-2022 et 2022-2023. Les parents veulent continuer avec la semaine de relâche en alternance, soit la première semaine de mars aux deux ans.

Résolution

Ils ont eu une rencontre sur le contenu de l'éducation à la sexualité présentée par le centre de service. Il a été présenté les différents thèmes.

Il souligne qu'il n'y a pas d'amélioration entre les relations des différents comités de parents et les centres de service. Les parents dénoncent la prise de contrôle de la part des directions générales par rapport à avant. Qu'il y a une perte au niveau des parents, malgré la nouvelle gouvernance qui était censée redonner du pouvoir aux parents.

Enseignants

Cette semaine les élèves vivront deux beaux projets.

Tout d'abord, « *Porte ton pyj* » au profit de la fondation Opération Enfant Soleil. Les élèves sont invités à porter fièrement leur pyjama et à contribuer avec un don significatif de 2\$ ou plus le jeudi 25 février. Une vidéo est disponible et Mme Chantalle Houde incite les enfants à la regarder.

Le vendredi 26 février, tous les élèves vivront une activité bingo dans le cadre de la récompense SCP. Ils sont invités à s'habiller avec des couleurs vives lors de cette journée.

Personnel de soutien

Mme Marie-Chantal Thouin informe que nous avons une nouvelle concierge de soir.

Professionnel

Mme Kim-Audrey Clark informe qu'elle participe à un projet de recherche avec l'Université de Trois-Rivières sur la collaboration entre les professionnels et les enseignants pour aider les élèves en explorant la différenciation pédagogique.

Mme Chantalle Houde remercie le beau travail des professionnels et elle trouve formidable tous les services qu'ils offrent aux élèves.

Service de garde

Mme Marie-Chantal Thouin informe les membres que la thématique de la pédagogie du 8 mars prochain sera sur les légos.

La semaine passée les élèves ont vécu une journée pédagogique sur le thème de l'hiver.

Résolution #

Direction

Mme Isabelle Jean demande aux membres d'approuver l'achat de cadeaux d'une valeur de 450\$ pour la récompense SCP. Somme imputée au Fonds 8.

17) Varia

Il a été demandé où en est-on avec le projet Mira. Mme Isabelle Jean informe que le projet est toujours en branle, qu'il reste à finaliser le contrat. Une fois celui-ci signé, l'animal sera réservé. Elle prévoit avoir plus de détails sur le côté légal d'ici le retour de la semaine de relâche.

18) Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre virtuelle se tiendra le mardi 30 mars à 19 h en visioconférence via la plateforme Teams. On va devoir devancer la rencontre du 11 mai pour l'adoption du budget.

19) Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 20 h 54, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

Adopté par :
M. Simon Descôteaux

Appuyé par :
Mme Josée Trudel

Simon Descôteaux
Présidente CÉ

Stéphanie Lacasse,
Secrétaire

CE/23022021-05
Adopté à
l'unanimité